

Modèle de courrier d'Information de l'employeur sur le résultat du référendum

Attention :

Le résultat du référendum doit être porté à la connaissance de l'employeur, à l'issue du référendum ([C. trav. art. R 2232-10](#)), par tout moyen lui conférant date certaine).

MmeM. "Prénom et Nom du représentant de l'employeur"

"Dénomination sociale"

"Numéro et rue (Adresse de l'employeur)"

"Code postal (Adresse de l'employeur)" "Ville (Adresse de l'employeur)"

"Lieu" le "Date",

Objet : Résultat du référendum

MadameMonsieur,

Le "*Date du référendum*", les salariés de la Société "*Dénomination sociale*" se sont prononcés sur le projet d'accord d'entreprise relatif àuauux "*Préciser l'objet du projet d'accord d'entreprise Par exemple, projet d'accord d'entreprise relatif à l'organisation de la durée du travail*".

Si le projet d'accord d'entreprise est approuvé

Vous trouverez ci-joint le procès-verbal du résultat de ce référendum attestant que le projet d'accord a été approuvé à la majorité des 2/3 du personnel.

Si le projet d'accord d'entreprise n'est pas approuvé

Il ressort du procès-verbal du résultat de ce référendum, annexé à la présente, que le projet d'accord n'a pas été approuvé à la majorité des 2/3 du personnel. Il est donc réputé non écrit.

Nous vous prions d'agréer, MadameMonsieur, l'assurance de notre sincère considération.

Pour la Société : "*Dénomination sociale*"

"Prénoms et Nom de chaque assesseur du
bureau de vote"

MmeM. "*Prénom et Nom du président du
bureau de vote*"

"Qualité du signataire"

Pièces jointes : Procès-verbal du résultat du référendum.